BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIÈRE MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1518

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLON-SUR-SAÔNE

Ventes et cessions

503 473 472 RCS Chalon-sur-Saône.
SCI MJR.
Forme : Société civile immobilière.
Capital : 1000.00 EUR.
Adresse : 6, Rue du Domaine de l'Orbize, 71640 Dracy-le-Fort.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : ERIC BEGUET CONSULTING Société par actions simplifiée au capital de 1 500 euros Siège social : 6, rue du Domaine de l'Orbize 71640 DRACY LE FORT 499 348 837 RCS CHALON SUR SAONE SCI MJR Société Civile Immobilière au capital de 1 000 euros Siège social : 6, rue du Domaine de l'Orbize 71640 DRACY LE FORT 503 473 472 RCS CHALON SUR SAONE Aux termes d'un acte sous seing privé du 07/11/2022 à DRACY LE FORT (71) les sociétés SAS ERIC BEGUET CONSULTING et SCI MJR ont établi un projet de fusion par absorption de la Société SCI MJR par la Société ERIC BEGUET CONSULTING, à qui la Société SCI MJR apporterait la totalité de son actif, évalué à 3 523 928 euros, à charge de la totalité de son passif, évalué à 2 721 984 euros, soit un apport net de 801 945 euros. Les conditions de la fusion ont été établies sur la base des comptes annuels au 31 décembre 2021 de chacune des sociétés. Le rapport d'échange a été fixé comme suit : pour 1 action nouvelle de la Société ERIC BEGUET CONSULTING à émettre par cette société, il conviendra de remettre à l'échange 13 actions de la Société SCI MJR. La Société ERIC BEGUET CONSULTING augmentera son capital de 130 euros, par émission de 13 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale, entièrement libérées et qui porteront jouissance avec effet au 1er janvier 2022. Une prime de fusion de 801 815 euros sera comptabilisée dans les écritures de la société ERIC BEGUET CONSULTING. Toutes les opérations effectuées par la Société SCI MJR depuis le 1er janvier 2022 jusqu'à la date de réalisation définitive de la fusion seront prises en charge par la Société ERIC BEGUET CONSULTING. Ledit projet a été établi sous la condition suspensive de son approbation par décision des associés des deux sociétés. La fusion prendrait effet rétroactivement d'un point de vue comptable et fiscal au 1er janvier 2022. La Société SCI MJR sera dissoute de plein droit, sans liquidation, au jour de la réalisation définitive de la fusion. Conformément aux dispositions de l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de CHALON SUR SAONE le 24/11/2022 au nom des deux sociétés. Les créanciers des sociétés participant à l'opération de fusion dont la créance est antérieure à

la date de parution du présent avis au BODACC peuvent former opposition à cette fusion dans un délai de 30 jours à compter de la parution du présent avis..

